

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Chamolle, 30 octobre 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

7 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (16)

Collation7 p. (489r, 490r, 491v, 492v, 486r, 487r, 488v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Chamolle, 30 octobre 1875, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/48631>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [30 octobre 1875](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Chamolle](#)

Lieu de destination Sardy-lès-Épiry (Nièvre)

Description

Résumé Sur la recherche de minerais dans la Nièvre. Godin fait à Chamolle des recommandations pour l'usage du trépan dans les opérations de sondage et il joint à sa lettre une note explicative illustrée d'une coupe intitulée « Instruction pour les manœuvres du trépan dans l'élargissement d'un trou de sondage » (folios 486r à 488v).

Support Sur le folio 488v, en pleine page, est copié un dessin : coupe d'un puits de sondage avec trépan.

Mots-clés

[Appareils et matériels](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Quinz. le 30 May.

vous avez la tête, un certain temps après
un effort de Monticello, la roche
éclate. Il faut faire tout ce qu'il
peut pour empêcher le débris de la
roche de tomber sur le tigre. Comme vous me déitez dans notre
lettre du 22 que le tigre serait retrouvé
au moment où je la recevais, je croyais
que il n'était pas dans des propor-
tions que vous pourriez apprécier en
toute sécurité, mais il n'en est pas ainsi.
Il faut donc raisonner la situation
sans pas travailler à l'aventure.
Notre tigre, n'a pas - nous l'espérons -
descendu jusqu'au fond du trou, et vous
pouvez qui en fassent de grands efforts
sur lui, vous le ferez sortir. Cela
seul, si il était replacé dans
le chariot par lequel il est descendu,
mais si au contraire les contrepes de
bouillent en face de saillies de la roche
tous deux, vous ne les ferez pas céder
et vous brisez tout ce que vous emploie-
rez pour cela. Il serait donc impudent
de replacer les contrepes où ils étaient au
moment de la descente, et si seulement
ils sont restés en cette position, on ne
peut qui est assez à faire sortir le tigre.
Ce qu'il faut en attendant, comme

vous me le dites, un certain temps après
un effort fait sur le trépan que la roche
cèdra. Il faudrait pour l'engager à céder
pourvoir faire monter le trépan en le
poussant de côté et d'autre en balançant
la tige de sondage, et n'cela ne suffit pas
et faut tirer le haut de la tige à une
corde passant sur une poulie, et d'en
servir en faisant tirer la corde par
deux ou trois hommes pour qui en
faisant descendre et remonter la tige
elle frappe sous le trépan au moyen
de la tête de la tige du bas, la tirant
d'un autre côté sur le trépan. peut-être
pourra-t-il nous le faire sortir, mais
ainsi nous pourrions casser les vis des
tringles.

Examiner si nous étés en mesure
de faire cette manœuvre, car le peu de
connaissances que vous me donnez ne
me permet pas de bien piquer ce qui est à
faire.

J'vous ai écrit hier en y nous disais
que cet accident survint au trépan
et le résultat d'une fausse manœuvre
qu'il ne faudra plus recommencer.
On peut parfaitement éviter similaire

chose, mais ma lettre d'hier doit manquer de clarté dans les indications que je vous donne à ce sujet.

Je crois avoir mis le mot corde à la place du mot tige et autres erreurs de mots semblables.

Je vous donne donc aujourd'hui ces explications avec plus de certé. Car si vous parvenez à retrouver le trépan, il ne faut plus tomber dans la même faute.

Quant aux recommandations que je vous ai faites au sujet des changements à faire à l'outil chirurgical, il faut les suivre.

Que ferons-nous pour continuer nos travaux si le trépan reste au fond du puits ?

Assez à vous

Georges

P.S. Je reçois à l'instant votre lettre du 17, elle m'engage à vous dire de nouveau qu'il serait bien utile de s'assurer si les couteaux du trépan sont sectionnés dans la position où ils sont descendus. Si l'on est ainsi tenu de faire écouler le trépan par un moyen quelconque, comme je vous le dis ci-dessus.

bonne

Je suis surpris en recevant le compte
de caisse que vous avez encore plus
de fonds que en caisse ; je crois nous
avoir laissé ces fonds pour solder des
factures en fin de mois. La parcelle
de terre n'est pas payée non plus.

Le côté dangereux dans les tiges dont
nous vous servir pour soulever le trépan
est sans doute au point d'attache du bas.
Si le crochet servent à accrocher le trépan
n'est pas beaucoup plus fort que la tige
elle-même, il risque de se rompre au
crochet ou à quelque distance. Il faudrait
que la partie du bas fut beaucoup plus
forte que la tige, et que cela allât en
s'amoindrisant sur un mètre ou deux
de longueur. les assemblages sont aussi à改良

Quant à la partie du haut, vous
pouvez nous arranger de façon à tirer
directement sur la tige elle-même,
la les dangers ne sont plus aussi
grands.

Longue Instruction pour les manœuvres
du trépan dans l'élargissement de can-
toirs ou de préparation pour le sondage

Quand la manœuvre du trépan est
bien comprise et bien exécutée, les accidents
et retards doivent être rares et jamais le trépan
ne peut être emprisonné comme il l'est.

Voici en quoi consiste la manœuvre.

On suppose dans le croquis ci-joint
un trou α de sondage conique à élargissements
faut laisser descendre le trépan d'abord
jusqu'à ce que les couteaux, arrêtent en
sur la pierre. Ensuite il faut renoncer la
trouée de sondage avec la vis pour que la
tête inférieure β touche le trépan, puis la
descendre ensuite de la profondeur qu'on veut
entamer dans la pierre, soit 3 à 4 centimètres,
par exemple, comme cela est représenté au
croquis.

Le ensuite on fait battre le trépan et
ne pourra jamais l'enfoncer plus bas que la
tête de la trouée de sondage, soit en β .
On peut en outre régler la hauteur de la
levée du trépan avec le crible de menuiserie à
ce qu'il laisse battre qu'à 10 ou 20 centimètres
de hauteur, ce que l'on croit nécessaire pour
faire le pourtours à enlever dans la pierre.

Longqu'en a fait une première zone, on redescend de nouveau le triangle du sondage de ce que l'on croit pouvoir enlever en un tour du trépan, et on continue ainsi jusqu'à ce qu'on soit au fond, après avoir fait en tout 8 opérations les zones e, f, g, h, etc.

De cette façon jamais les couteaux à du trépan ne peuvent s'engager. L'accident qui arrête le travail en ce moment ne serait donc pas possible.

Vous n'avez pas compris cela puisque la tige de sondage était descendue au fond du puit pendant le travail, je ne pensais pas qu'il en était ainsi, c'est pourquoi je croyais que l'embarras pouvait provenir d'un entrelacement des anneaux.

En battant de 90 à 100 coups de houe, comme je viens de le dire, il y a réellement danger que les anneaux s'enchevêtrent, puisque dans ce cas il y a 90 ou 100 coups de câble flottant qui laisse retomber les anneaux du trépan sur eux-mêmes, mais cela est bien moins dangereux que l'engagement dans la pierre.

Il faut donc que cette leçon nous serve, et que le trépan ne soit plus jamais abandonné à lui-même en pareil cas, quand nous pourrons retravailler.

